

EXPOSITION

*LES*  
*CINÉMAS*  
*DU*  
*VAL D'ARGENT*

# LES CINÉMAS SOUS L'ANNEXION ALLEMANDE

La fin du XIXe siècle marque les débuts du cinéma en Europe. Le Val d'Argent adopte ce nouveau loisir dès 1912, en pleine période d'Annexion allemande.

L'Annexion est une période allant de la guerre de 1870 à la fin de la Première Guerre mondiale en 1918. Durant cette période, l'Alsace est rattachée à l'Allemagne, et est de ce fait dirigée par l'administration allemande. Cela n'empêche toutefois pas une vie culturelle riche de se mettre en place dans le Val d'Argent, notamment en ce qui concerne les cinémas : deux ouvrent dans la vallée durant cette période.

**Le couvent des Cordeliers** se tient à côté de l'actuelle mairie de Sainte-Marie-aux-Mines. Servant d'école, de salle de théâtre et de dépôt central des sapeurs-pompiers, il accueille également un cinéma dès le 4 octobre 1912, tenu par M. Burger. Ce cinéma est repris le 15 septembre 1919 par Eugène Seiler.

**Le cinéma Vogesia**, ou salle Auguste Donath, ouvre quant à lui ses portes le 3 octobre 1912 à Sainte-Marie-aux-Mines, près de la gare. Situé dans l'hôtel des Vosges, il ferme rapidement, le bâtiment étant touché par un obus en 1915.

Ces ouvertures sont à l'origine d'un arrêté de police locale de Sainte-Marie-aux-Mines du 29 novembre 1910, qui interdit l'accès des cinémas aux moins de seize ans non accompagnés. Interdiction peu respectée puisqu'en 1920, une pétition a pour but de défendre aux moins de seize ans d'accéder à des séances non réservées à la jeunesse.



1 Affiche d'ouverture du cinéma « Vogesia », 1912



2 Affiche du film projeté pour l'ouverture du cinéma Vogesia, 1912



3 Hôtel Vogesia, à l'arrière de la voiture, lors des inondations de 1933



4 Salle de cinéma, premier étage du couvent des Cordeliers, 1963

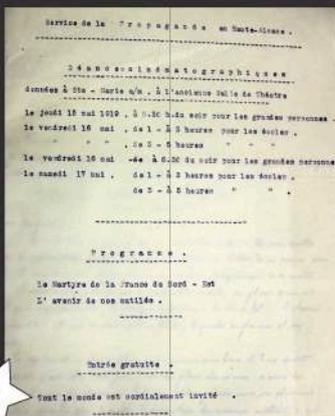
Crédits photos :  
1, 2 & 4 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines  
3 : Coll. G. Jung

# L'ENTRE-DEUX-GUERRES

1/3



1  
Demande préfectorale de censure partielle du film « L'Île de beauté » en 1931



2  
Annonce des séances cinématographiques obligatoires en 1919

La reconquête de l'Alsace par la France entraîne un renforcement de la propagande et de la surveillance des tournages. On tente également de limiter les incendies dans les salles accueillant du public.

La propagande passe par les **camionnettes cinématographiques**, envoyées dans toute l'Alsace par le service de Propagande. Elles projettent des films choisis à la population, laquelle a l'obligation d'assister à la séance. La « Compagnie universelle cinématographique » crée un programme spécial destiné à la population redevenue française.

Le **contenu des films** est surveillé, validé dès 1919 par le commissaire de police ou le maire : est interdit de la projection publique tout film « contenant des vues relatives à des crimes, exécutions capitales, scènes de débauche ou d'ivrognerie, cambriolages, romans policiers, et en général de toutes scènes ayant un caractère immoral, scandaleux ou licencieux » (arrêté du 14 février 1922).

Dès 1933, les films en **langue étrangère** sont projetés uniquement dans cinq salles du département de la Seine et dans dix salles des autres départements. On met en place un carnet à souche : chaque fiche comprend le nom de l'établissement de cinéma, les dates du début et de fin de la projection, et le cachet de la mairie ou du commissariat. La fiche remplie doit ensuite être retournée au Ministre de l'Intérieur pour que la projection soit autorisée.

Affiches de films de propagande projetés au cinéma « Le Central »  
Messenger des Vosges



3



4



5  
Soldats français fêtant le 14 juillet 1919

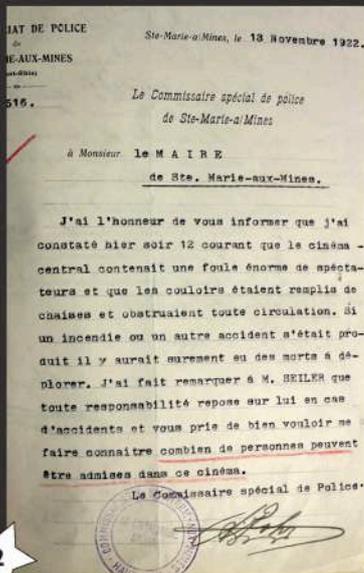
Crédits photos :  
1 & 2 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines  
3 & 4 : Archives de la société industrielle / Médiathèque du Val d'Argent 1920  
5 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines

# L'ENTRE-DEUX-GUERRES

2/3



1  
Façade actuelle du cinéma « Le Central »



2  
Courrier relatif à la sécurité dans les cinémas

La surveillance concerne également le **tournage des films**. Dès 1934, les opérateurs cinématographiques doivent posséder une carte spéciale d'identité, décernée par le préfet ou la Direction général de la sûreté nationale. Deux raisons à cette surveillance : le risque de prise de scènes de la vie militaire dans certaines régions importantes pour la défense du territoire, et la lutte contre la propagande anti-française.

De nombreuses vues sont toutefois **interdites** : photographies aériennes, établissements d'enseignement, hospitaliers et pénitenciers, ainsi que tout ouvrage dépendant des Ministères de l'Air, de la Guerre et de la Marine.

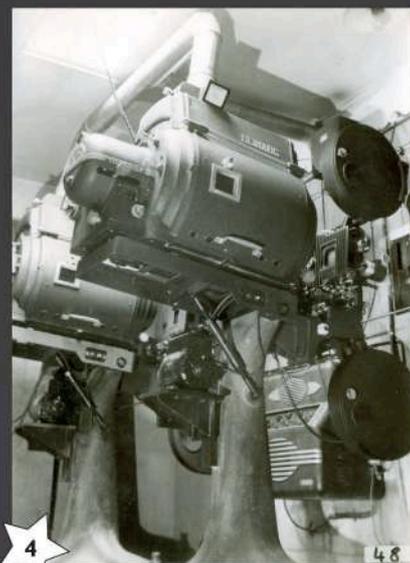
La **lutte contre les incendies** est très importante à une époque où les films sont produits sur support en celluloid, matière hautement inflammable. La circulaire du 20 mars 1922 ordonne la disparition de tout support inflammable, mais l'importance du stock de films sur celluloid et l'insuffisance de production des supports ininflammables entraîne une tolérance jusqu'en 1934.

Plusieurs cinémas voient le jour pendant cette période.

En 1919, Eugène Seiler déménage du couvent des Cordeliers à la rue de Lattre de Tassigny afin d'y installer son cinéma « **Le Central** ». On a cependant connaissance d'un cinéma « **Olympia** » situé à l'Hôtel du commerce de Sainte-Marie, ouvert le 18 octobre 1919. Peut-être Seiler a-t-il occupé ce local pendant quelques semaines, avant son installation définitive.



3  
Façade avant du cinéma « Le Central »  
Zoom : propriétaire du cinéma



4  
Projecteur du cinéma « Le Central »,  
situé rue de Lattre de Tassigny

## Crédits photos :

- 1 : Photo David Bouvier – 2015
- 2 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines - 1922
- 3 : Fonds ADAM / Médiathèque du Val d'Argent
- 4 : Fonds ADAM

# L'ENTRE-DEUX-GUERRES

3/3

Grand Hôtel vers 1900



1



2

Salle de cinéma « Odéon », située dans la cour de l'ancien hôtel Cromer



Salle de cinéma « Odéon »

3

Le **patronage Saint-Joseph** est fondé par l'abbé Lutz de la paroisse Sainte-Madeleine en 1921. Ce cinéma à entrée libre permet à la jeunesse moins riche d'aller au cinéma tout en accédant à des films contrôlés. Situé à Bellevue, à Sainte-Marie-aux-Mines, il se déplace la même année dans le bâtiment du cercle catholique, en amont de la chapelle de la Madeleine. Il est ensuite transféré dans des locaux de la rue Osmont, actuellement le dojo du judo-club.

L'« **Odéon** » voit le jour en novembre 1929. Situé au 185 rue Clémenceau, il est tenu par M. Cromer, hôtelier à Sainte-Marie-aux-Mines, il offre des représentations le vendredi, samedi et dimanche.

Les annales de la paroisse de Rombach nous apprennent que l'instituteur Naegert obtient de l'autorité scolaire en 1933 un appareil de projection, destiné à la diffusion de films auprès des écoliers.



4

Programme du Cinéma Odéon – Messenger des Vosges



Photo de la classe de l'instituteur Naegert

5

Crédits photos :

- 1 : Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines
- 2 : Fonds ADAM / Médiathèque du Val d'Argent
- 3 : José Antenat - 2014
- 4 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines - 1929
- 5 : Jean-Luc Frécharde – 1933
- 6 : Archives paroissiales de la commune

Extrait du registre de la paroisse de Rombach-le-Franc, 1933

*Cinéma scolaire. L. Naegert, instituteur, qui avait déjà un petit bath / douche à Holzgrün, dit-on / a obtenu pour la somme de 200 francs un grand appareil de autorité scolaire et ainsi de tenir le cinéma aux écoliers, le samedi de 2 à 4, au Cercle et de temps en temps aux grands personnes pour la 1<sup>ère</sup> fois à Noël.*

6

# LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Seconde Guerre mondiale voit le **renforcement des normes de sécurité dans les salles**, dans le cadre de la lutte contre les incendies. Des aménagements sont imposés dès 1941 et chaque commune de plus de 5000 habitants a l'obligation de constituer une commission de sécurité chargée de les contrôler.

La salle de spectacle doit ainsi disposer par exemple d'issues de secours et de trois extincteurs, d'éclairage indépendant de la salle de projection, et la capacité maximale d'accueil est déterminée par la commission.

La cabine de projection doit quant à elle être à une distance de 3 mètres des spectateurs. Sa porte est ignifugée et à fermeture automatique en cas de début d'incendie, la fenêtre à ouverture automatique, et il faut un seau d'eau de 10L à côté du projecteur ; les boîtes de film sont conservées dans une caisse incombustible.

A cela s'ajoute évidemment l'interdiction de fumer !

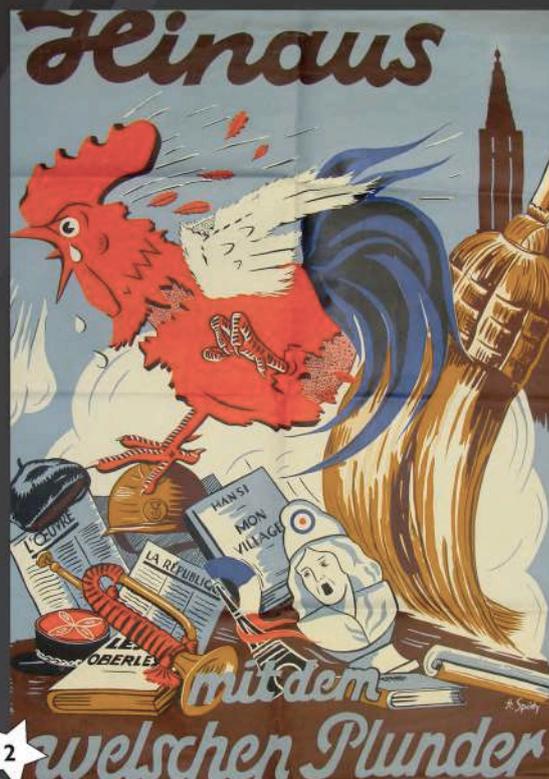


Façade avant du cinéma « Le Central », avec l'affiche du film "Ein Leben lang".

Remarquons la disparition de l'enseigne en français



Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines à l'époque nazie



Affiche de propagande

Crédits photos :

1 : Fonds ADAM

2 : Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines – 1939-1945

3 : coll. privée

# LES CINÉMAS DE 1945 À NOS JOURS

1/2

Deux cinémas ouvrent en l'immédiat après-guerre.

A Rombach-le-Franc se trouve un ciné-club, tenu par l'instituteur Pierrot. Ce dernier projette des films dans la grande salle du café de Suzanne et Robert Hinsinger.

Le **cinéma Palace** de Sainte-Croix-aux-Mines voit quant à lui le jour grâce à Joseph Pierré. Ce dernier débute en 1947 dans le cinéma ambulante à Sainte-Croix-aux-Mines, Echery, Lièpvre et Rombach-le-Franc, avant d'ouvrir une salle de spectacle dans son café du 6, rue de la gare à Sainte-Croix-aux-Mines. D'après une enquête de 1953, ce cinéma peut accueillir 200 personnes. En 1955, la salle prend le nom de Cinéma Palace. Exploitée par M. Betty à partir de 1958, elle ferme en 1961.

Les initiatives cinématographiques sont vivement encouragées dans la vallée. Dans le cadre du premier contrat de pays en 1976, en parallèle de la réalisation du réseau câblé de télédistribution, un **atelier filmique** avec une enveloppe de 100 000 francs est créé. Il est équipé de moyens vidéo et d'appareils de montage et de projection.

Cet atelier filmique se renforce en 1980 : il s'agit alors de promouvoir l'animation culturelle, de susciter des vocations d'animateurs et de coordonner les initiatives d'animation de la vallée. Du 25 février au 1er mars 1980, cinq stagiaires s'initient aux techniques de prises de vue, d'interviews et de montage. La présentation publique du film réalisé pendant le stage « Regards sur... Sainte-Marie-aux-Mines » a lieu le 29 février. Un deuxième stage se déroule, dont ressortent une exposition photo, un film diffusé sur France 3 et dans les ciné-clubs de la région, une avant-première lors de la fête de la musique et un spectacle pour la fête du cinéma.



1  
Photo de tournage pour l'atelier filmique



2



3  
Café de la gare d'Eugène Pflimlin à Sainte-Croix-aux-Mines, devenu le cinéma Palace en 1955.  
En haut, vue vers 1930 ; en bas, vue actuelle



4

Crédits photos :  
1 & 2 : DNA – reproduction CCVA – 1980  
3 : Coll. David Bouvier - 1920-1930  
4 : Anne Richard - 2015  
5 : Archives CCVA – 1980



5

# LES CINÉMAS DE 1945 À NOS JOURS

2/2



1

Foyer du théâtre vers 1975.  
L'écran se trouve au niveau de la cabine de projection actuelle



2  
Réfection de la salle du foyer du théâtre



3  
Foyer du théâtre vers 1980  
Anciens fauteuils jaunes



4  
Foyer du théâtre - salle de cinéma



5  
Projection au foyer du théâtre - 1980

Un ciné-club Technique apparaît dans les années 1950, présidé par François Lehmann. Suite à la fermeture de la dernière salle de cinéma, l'Odéon, ce ciné-club Technique devient le Ciné-club du Val d'Argent, présidé par Jean-Marie Schaeffer, et dont le projectionniste est Michel Brengarth.

**Ciné-vallée** apparaît en 1987 et propose des séances sur deux sites : le foyer du théâtre de Sainte-Marie et la salle polyvalente de Rombach-le-Franc. Le 10 février 1988, Alfred Antoni reçoit l'autorisation d'exploiter, puis d'exercer une entreprise cinématographique au foyer.

Des investissements sont rapidement réalisés : gradinage de la salle en 1988, achat d'un amplificateur en 1989, d'un nouvel écran en 1990, d'un projecteur 35 mm Philips en 1993 qui sera seulement changé en 2013. Le premier film projeté est « Les visiteurs », le 8 juillet 1993. Point de projection de la CRCC (coopération régionale du cinéma culturel), Ciné-vallée devient un cinéma autonome et commercial à gestion associative en 1996.

Une nouvelle restauration a lieu en 2014 : nouveaux sièges et technologie numérique, permettant notamment la diffusion de films en 3D, font leur apparition.

Aujourd'hui, Ciné-Vallée compte une trentaine de bénévoles et s'implique dans de nombreux événements : fête du cinéma, Nuit du cinéma, festival « C'est dans la Vallée », collège/lycée au cinéma... Depuis sa création, il a accueilli 10 000 visiteurs, pour 400 films projetés.

Crédits photos :

1 : Fonds Adam / Médiathèque du Val d'Argent

2 & 5 : Alsace – Reproduction CCVA

3 : Denis Masson

4 : DNA - Anne Muller